

Le plan d'action national des objectifs de développement durable

8 juin 2016 (mis à jour le 9 juin 2016)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-d-action-national-des.html>

Ségolène Royal et André Vallini lancent la mise en œuvre nationale du plan d'action des objectifs de développement durable à l'occasion des ateliers qui se sont tenus les 6 et 7 juin au ministère de l'Environnement.

Adoptés à l'unanimité lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2015, les 17 objectifs de développement durable définissent une vision universelle du développement pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Ils visent à transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de la biodiversité, la lutte contre toutes les formes de pollution constituent des objectifs clés de développement durable.

Lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement à Nairobi (Kenya) du 23 au 27 mai dernier, Ségolène Royal a plaidé pour la mise en œuvre concrète et rapide des objectifs de développement durable.

Cette mise en œuvre s'effectue à l'échelle nationale et s'applique aux politiques d'aide au développement.

La France s'est portée volontaire en décembre 2015 pour présenter un rapport sur sa démarche nationale lors du forum politique de haut niveau des Nations unies qui se tiendra à New York du 11 au 20 juillet 2016.

Pour élaborer ce premier rapport et les accompagner dans cette démarche, Ségolène Royal et André Vallini ont décidé de :

- [S'entourer d'une quinzaine de scientifiques et spécialistes \(PDF - 317 Ko\)](#), qui apporteront leur expertise sur les priorités d'actions à mettre en place.
- Consulter les parties prenantes : ONG, entreprises, syndicats, associations spécialistes des questions humanitaires, de biodiversité et d'éducation se sont réunis lors des ateliers de concertation des 6 et 7 juin pour enrichir le rapport de leurs propositions permettant sa déclinaison concrète en France.
- Associer les citoyens : [une consultation sur internet leur permettra de s'exprimer jusqu'au 6 juillet sur les actions que la France doit mettre en œuvre.](#)
<http://enqueteur.cgdd.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=98783&lang=fr>
- Mobiliser les territoires : des ateliers de concertation seront organisés à l'automne dans les régions.

Le forum politique de haut niveau 2016

Le suivi des objectifs de développement durable se fait au forum politique de haut niveau de l'ONU. Créé lors de la conférence Rio+20, ce forum permet la réunion de ministres ou, tous les quatre ans, de chefs d'État, pour définir la feuille de route mondiale du développement durable.

Comme 22 autres pays du monde, la France s'est portée volontaire pour mener une revue nationale en 2016 et la présenter au [forum politique de haut niveau de juillet 2016](#). Un rapport est en cours d'élaboration et sera remis à l'ONU en juin.

De nombreux défis à relever

Les objectifs de développement durable, par leur caractère ambitieux et transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour les quinze prochaines années :

- Assurer un état des lieux réaliste, puis mettre en œuvre un suivi rigoureux des progrès réalisés et identifier les domaines d'amélioration possible.
- Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyens.
- Favoriser un contexte de coopération : diffuser les bonnes pratiques et construire un cadre de coopération entre les acteurs pour mener des actions conjointes.

Un peu d'histoire

L'agenda 2030 est le fruit de la convergence de deux agendas de négociations internationales : celui des sommets de la Terre et celui des objectifs du millénaire pour le développement.

Étendus à tous les pays, plus complets et visant à intégrer tous les acteurs, les objectifs du développement durable portent l'engagement ambitieux de la communauté internationale vers un développement durable.